

## DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

-----

Dans le cadre de la répartition des thèmes entre les divers établissements secondaires publics du bassin du Puy-en-Velay, le groupe réuni au collège Lafayette a vocation à aborder les questions n° 17, 20 et 21 respectivement relatives à la qualité de la vie des élèves à l'école, à la meilleure utilisation des moyens qui lui sont alloués, aux métiers de l'école et à leur évolution.

Essentiellement issus de l'Education Nationale, les présents –au nombre d'une vingtaine- regrettent la très faible participation des parents d'élèves qu'ils pensent être largement explicable par leur indisponibilité un vendredi après-midi.

Ils expriment en préambule le sentiment que le débat lancé par les pouvoirs publics relève d'un « simulacre de démocratie », les problèmes de l'Education Nationale étant de longue date identifiés et la future loi d'orientation déjà prête.

Ils s'interrogent corrélativement sur le devenir des comptes rendus et les conditions dans lesquelles ils seront pris en compte, proposition étant avancée de rassembler ceux produits par les divers groupes de réflexion du département –voire de la Région Auvergne- pour en dégager localement les lignes de force et préoccupations essentielles.

### THEME n° 17 : LA QUALITE DE VIE DES ELEVES A L'ECOLE

#### *A- LES RYTHMES SCOLAIRES*

Dans la discussion, sont tour à tour évoqués :

- la relation forte entre les rythmes scolaires et moyens en personnel d'encadrement
- l'absence de conclusion des multiples expérimentations réalisées (semaine de 4 jours, ...)
- le poids de l'environnement et des enjeux économiques (congrés d'hiver, abandon à peu près irréversible du samedi matin) avec pour conséquence des journées (et des trimestres) scolaires très déséquilibrés
- la méconnaissance des préconisations des psychologues sur les rythmes de l'enfant (à cet égard les séquences de 55 mn sont toutefois estimées adéquates au collège) et en définitive, le fait de savoir si la société est disposée aux « sacrifices » qu'impliquerait l'intérêt bien compris des enfants.

Au total, les participants sont unanimes pour estimer nécessaire, à partir des expériences effectuées, **la mise en place d'un schéma national clair des rythmes scolaires qui s'imposerait à tous les établissements** (publics et privés sous contrat).

#### *B- LES LOCAUX*

Les participants insistent sur :

- la consultation des utilisateurs au stade des projets
- l'insuffisante isolation phonique de nombreux locaux scolaires
- l'importance du maintien des établissements dans un très bon état d'entretien
- la nécessité d'une péréquation des moyens financiers de nature à permettre des réalisations de qualité satisfaisante et homogène sur tout le territoire, nonobstant la disparité des ressources des collectivités locales.

Dans le secondaire et afin que les inter cours constituent de réels moments de détente, ils estiment nécessaire, outre un allongement de la durée des pauses, l'aménagement de multiples coins repos corrects (chauffage, ...). Ce dispositif implique à l'évidence que les établissements disposent aussi du personnel d'encadrement adéquat.

## C- LES ADULTES

La non reconduction des aides éducateurs a été très vivement ressentie, eu égard à leur apport et aux besoins des établissements. Les participants demandent instamment que soit créé un nouveau corps d'aides éducateurs et assistants d'éducation dotés d'un vrai statut.

Ils insistent également sur les besoins en conseiller(e)s d'orientation-psychologues (à hauteur d'un mi temps dans les collèges de 500 élèves et plus) et s'alarment de la diminution drastique des crédits prévus au titre des frais de déplacement des enseignants travaillant dans les RASED.

## D- LA RESTAURATION

Est ici soulignée l'importance de l'éducation au goût à l'école primaire et, à cet effet, du rôle des ATSEM dont le nombre et la formation dépendent des moyens et de la sensibilisation des collectivités locales.

L'attention est également appelée sur le contenu des distributeurs installés dans les établissements secondaires : boissons sucrées et biscuits devraient être prohibés.

## THEME n° 20 : LES MOYENS ET LEUR UTILISATION

Les participants récusent tout système d'évaluation simpliste reposant sur des comparaisons entre établissements ou des taux de réussite aux examens.

Ils maintiennent que le nombre d'élèves par classe constitue un paramètre essentiel pour la qualité de l'enseignement et la progression des élèves : la réussite du système de dédoublement des classes est à cet égard soulignée.

Ils soulignent la corrélation entre la formation pédagogique importante des enseignants du primaire et l'évolution positive observée à ce niveau du système scolaire.

Il s'ensuit que les enfants sont dans l'ensemble mieux préparés à l'entrée au collège (tenue d'un cahier de textes et programmation des tâches, pluralité des intervenants).

Les situations d'échec, le plus souvent effectuées dès le primaire et que le collège ne peut le plus souvent qu'entériner, préoccupent fortement.

Pour l'ensemble des participants, **il est essentiel d'intervenir en amont, dès l'école maternelle et de mettre en place dès ce niveau, les dispositifs de détection et de prise en charge des enfants en difficulté.**

Le groupe ne remet pas en cause le principe du collège unique et d'un tronc commun jusqu'en fin de 3<sup>ème</sup>.

Il constate cependant que notre système d'enseignement connaît de grandes difficultés à ce niveau.

Pour une bonne part, ces dernières lui paraissent imputables à l'inadéquation des programmes assignés, volontiers élitistes, à leur application sur le terrain (notamment en français).

Il en résulte qu'un trop grand nombre d'élèves parvient en fin de scolarité, sans acquis des savoirs fondamentaux indispensables à la réussite de chacun et à l'exercice de la citoyenneté.

C'est pourquoi les participants estiment d'urgente nécessité de **rebâtir un dispositif cohérent à partir d'objectifs clarifiés tenant compte des besoins des élèves, tant à leur arrivée en 6<sup>ème</sup> que lors de l'entrée au lycée.**

Concernant les lycées, ont été évoqués :

- la nécessité d'affirmer une démarche pédagogique visant à l'autonomisation progressive des élèves (travaux personnels encadrés, ...).
- le développement de la place accordée à l'expression orale
- la situation de blocage et les emplois du temps aberrants que provoque la prolifération des options.

S'agissant enfin des TICE, les participants au groupe estiment qu'elles induisent à l'évidence de nouvelles compétences et de nouveaux métiers dans l'école, qu'il s'agisse d'assurer la maintenance et le fonctionnement en réseau des appareils dont les établissements ont été dotés ou d'apprendre aux élèves à en maîtriser l'utilisation au lieu d'en être tributaires. Il faut en outre être attentif au fait que les TICE peuvent constituer un vecteur d'accentuation des inégalités sociales et prendre les dispositions utiles pour en permettre un très large accès aux élèves qui n'en disposent pas à la maison.

### THEME n° 21 : LES METIERS DE L'ECOLE

De l'avis de l'ensemble des participants :

- la demande sociale envers l'école a profondément évolué. Elle interpelle les enseignants sur des registres nouveaux (responsabilité, assistance sociale, ...)
- les enfants sont saturés d'images et d'informations. Les métiers de l'enseignement s'en trouvent profondément transformés et génèrent des contraintes, notamment administratives, très insuffisamment prises en compte que ce soit en terme de décharges de service (cas des directeurs d'écoles primaires), de rémunération et indemnités ou d'effectifs (cas des corps d'inspection).